

**Syndicat AUTONOME
Premier Syndicat à la BRED**

**Délégués et représentants
syndicaux SUNI-BRED**

Paris :

**Daniel DESSIRIER
Brigitte DOMENEC**

**Richard RAIX
Michel FORNILLI**

Normandie :

Dominique GARCIA

Réunion / Mayotte :

Priscilla CADERBY

Seine et Marne :

Magali SAMSON

Guadeloupe et îles :

Julia SIBERT

Martinique / Guyane :

Gustave BURGOS (SMBEF)

Délégué Central:

Gilles DESSEIGNE

Secrétaire du CCE :

Catherine Le GARGASSON

Joindre vos élus

❖ **06.07.13.02.57**

❖ **PEO 8238 L**

❖ **www.suni-bred-unsaf.fr**

❖ **unsabp@orange.fr**

**Rejoignez vos collègues,
Adhérez au SUNI-BRED**

Juste une mise au point...

Vos élections professionnelles (renouvellement de vos élus dans les Comités d'Etablissement et de vos délégués du personnel) se dérouleront du 15 au 24 octobre prochain et la campagne officielle commencera le 21 septembre.

Dans l'intervalle, le SNB et la Direction commencent leur propre campagne...de dénigrement de nos élus et de notre syndicat.

Nous avons décidé de procéder chaque fois que nécessaire aux mises au point, non par esprit de polémique - vous savez que le SUNI préfère agir que critiquer - mais parce que chacune et chacun a le droit d'être informé.

Gestion des comités d'établissement.

Le SNB, qui n'a qu'un seul élu sur 34, représentatif dans un établissement sur six, se lance dans les « yaquà » démagogiques, confond allègrement CCE et CEP, et poursuit ses diffamations contre nos militants en suggérant « qu'il y a un loup » dans les comptes du Comité.

Sa représentante oublie simplement de vous dire que les comptes du Comité Parisien (comme ceux du CCE) sont arrêtés et expertisés par un expert-comptable qui engage sa responsabilité sur la sincérité des comptes. Les contrôles sont effectués sur l'ensemble des opérations avec des instructions très précises concernant notamment les élus. Une commission financière et de contrôle où siège le SNB vérifie de surcroît les factures et écritures.

Le 29 juin dernier, l'expert a présenté les comptes dans un rapport de 60 pages comprenant bilan, compte de résultat et présentation analytique. Nos comptes - équilibrés et bénéficiaires - seront présentés dans leur intégralité aux salariés sur le site et affiché sur les panneaux d'information ce mois.

Sur Paris (2520 salariés plus les conjoints et enfants), 937 personnes et enfants ont participé à des voyages ou week-ends, 1578 sont allés dans des parcs de loisirs, 2332 ont bénéficié des billetteries spectacles, 14000 places de cinéma ont été distribuées.

Sans même parler des activités du CCE (locations, colonies, destinations soleil, chèques-vacances,...) nous voyons bien que chaque salarié peut bénéficier des activités de son CE.

Le SNB dénonce comme électoralistes les opérations spéciales comme le week-end de Pentecôte ou la soirée Disney de rentrée scolaire. Heureusement que les élections n'ont pas lieu en décembre, car sinon ce distingué syndicat n'hésiterait pas à demander la suppression de l'Arbre de Noël !

Le SNB, dont les militants viennent relever les noms des collègues utilisateurs (quand on a l'esprit suspicieux, on ne se refait pas !) sait pourtant que le CE sert à tous !

Alors Martine, où est le flou et où est le loup ?

Peut-être en tournant la page ?

Mutuelle.

Le SNB propose que le CE subventionne la cotisation mutuelle sur la base de 10 euros comme en Guadeloupe, et critique le refus du SUNI-BRED/UNSA. Offrons une calculette à Martine !

Une subvention de 10 euros/mois pour les 3100 salariés parisiens, normands, seine et marnais représente une charge annuelle de ...372 000 euros ! Soit 50 % de la subvention aux restaurants (on ferme La Rapée ou Créteil ?); soit encore la totalité des budgets activités des commissions loisirs et loisirs jeunes Paris : Etes-vous d'accord pour supprimer les activités de ces deux commissions ?

En clair la « proposition » du SNB est démagogique et dangereuse car elle remet en cause le rôle même du Comité d'Entreprise qui doit proposer des activités et non distribuer de l'argent à la place de la Direction.

Le SUNI-BRED / UNSA estime plus juste de revendiquer une augmentation de la subvention de la Direction car avec 35 % de subvention patronale, contre une moyenne supérieure à 50 % ailleurs, la Direction de la BRED est parmi les plus pingres en la matière.

Pendant ce temps, la Direction, relayée par la CFTC et le SNB, propose un référendum sur la Mutuelle pour contourner le « syndicat majoritaire » (la démocratie les ennuie visiblement). Ce qui dérange : le SUNI-BRED / UNSA a empêché que notre mutuelle d'entreprise, gérée par des collègues bénévoles assistés de professionnels, soit virée au profit d'un autre organisme pratiquant le dumping sur notre santé et celle de nos familles. La démagogie du SNB rejoint celle de la Direction. Si on vous demande : « êtes-vous d'accord pour payer moins cher en étant mieux remboursé ? », tout le monde répondra favorablement. Malheureusement les données de la prévoyance santé sont un peu plus complexes. Notre mutuelle, association à but non lucratif, a certes des défauts, mais le dialogue direct entre les salariés et les collègues administrateurs préservent nos intérêts individuels et collectifs. D'ailleurs, des améliorations sensibles sur les remboursements devraient être annoncées. En matière de santé de nos familles, le SUNI préfère cette méthode de confiance, de dialogue et de responsabilité à la recherche effrénée de la promotion de la mutuelle du mois !

Et la Direction ?

Dans son combat public contre notre syndicat, elle n'hésite pas à travestir les propos de nos militants, présentés régulièrement comme des menteurs lorsqu'ils dévoilent les éléments comptables des revenus des cadres dirigeants. Un cran de plus est franchi dans le compte-rendu de la délégation du personnel de Juin où le représentant du DRH fait du zèle antisindical en écrivant que nos militants déclarent que les salariés n'ont rien à faire le samedi après midi ! Plus c'est gros, plus ça passe !

Nos élus et militants, dont un certain nombre travaille le samedi après midi, pensent effectivement que la question de la pertinence d'ouvrir le samedi après-midi dans certaines zones parisiennes vides de clientèle se pose. Nous déplorons que ce temps ne puisse pas être consacré à une activité commerciale compte-tenu de ce qui est imposé comme objectifs de vente à chacune et chacun ! Ce n'est pas la même chose, mais pour la Direction, tout est bon pour salir nos militants : nous dénonçons ce mensonge et ne laisserons pas faire.

Le SUNI-BRED / UNSA, fort de votre soutien renouvelé à chaque élection, continue de vous défendre.

SUNI-BRED / UNSA - Bulletin d'adhésion - Année 2012

Syndicat Unitaire et Autonome des techniciens et cadres de la BRED Banque Populaire

Je soussigné, NOM :

Prénom :

Demande mon adhésion au SUNI-BRED /UNSA à compter de ce jour.

Technicien : Je joins à ma demande un chèque de 60 € représentant 12 mois de cotisations.

Cadre : Je joins à ma demande un chèque de 90 € représentant 12 mois de cotisations.

66% de ma cotisation est déductible de mes impôts. Transmettre à **SUNI-BRED/ UNSA 8238 L** Merci.

Fait à

, le

signature,